ESPACE JEUNES

11/17 ANS

le Local des Jeunes

HAUTE TARENTAISE
Communauté de Communes

L'Espace Jeunes est un accueil de loisirs 11/17 ans. Il propose un programme d'activités à chaque période de vacances scolaires ; l'Espace Jeunes est accessible aux jeunes de la classe de 6ème jusqu'à 17 ans. Un enfant scolarisé en CM2 peut prétendre à fréquenter l'Espace Jeunes les vacances d'été précédent son entrée en 6ème. Les jeunes à besoin spécifique (PAI, handicap...) sont les bienvenus après une rencontre avec l'équipe d'animation.
Les parents concernés doivent prendre contact avec l'équipe d'animation pour définir des modalités d'accueil ou faire un essai au cours d'une activité.

Pédagogie

1

L'Espace Jeunes est une structure socio-éducative qui vise à offrir un milieu de vie propice à stimuler le développement de l'adolescent sur tous les plans. A travers son programme d'activités, l'Espace Jeunes propose des loisirs dans ses fonctions de divertissement, de détente et de développement personnel et collectif, afin de favoriser l'intégration sociale. L'action de l'équipe d'animation est consignée dans un projet pédagogique disponible à votre demande.

Équipe d'animation

2

Dans un état d'esprit convivial et chaleureux, les jeunes sont encadrés à la journée, ou à la demi-journée, ou encore en soirée, par une équipe d'animation professionnelle. Nous privilégions l'interaction en petit groupe avec un taux d'encadrement ne dépassant pas 2 animateurs pour 16 jeunes.

Création graphique : service communication CCHT © Freepik / Août 2025 /
Informations non contractuelles / IPNS / Ne pas jeter sur la voie publique

Programme et inscription aux activités

3

Le programme des activités est communiqué au plus tôt trois semaines avant le début des vacances scolaires sur le site internet de l'intercommunalité. L'adhésion à l'Espace Jeunes permet aux familles de recevoir directement le programme, le « sac à dos », et la fiche de réservations aux activités. Cette dernière est à retourner pour recevoir une confirmation de vos inscriptions. Seules les familles avec un dossier d'adhésion peuvent réserver des activités.

En pratique

Conditions d'adhésion

Le responsable légal du jeune doit :

- Avoir rempli et signé le dossier d'adhésion (valable du 1er juillet de l'année N au 30 juin de l'année N+1).
- Avoir transmis les photocopies du carnet de vaccination.
- Avoir transmis son attestation de quotient familial CAF/MSA (datée de moins de trois mois).
- Avoir fait valider le Pass Nautique (facultatif mais nécessaire pour s'inscrire aux activités nautiques hors baignade).

Ces documents sont disponibles :

> au Local des Jeunes, 73, rue de la Bourgeat à Bourg Saint Maurice 04.79.07.27.16

> ou sur le site internet www.hautetarentaise.fr

Ces pièces sont à déposer au Local des Jeunes ou à envoyer par mail à :
loisirs-jeunesse@hautetarentaise.fr

Tarifs et facturation *(valables à partir du 1er sept. 2025)*

Grille de tarifs en €, selon le quotient familial CAF et par type d'activité.

TARIFS	QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	QF7	Hors CCHT
	0 > 800	801 > 1100	1101 > 1400	1401 > 1700	1701 > 2000	2001 > 2300	2301 et +	
Activité*	2	2,5	3	3,5	4	4,5	5	10
Activité**	3,5	4,5	5,5	6,5	7,5	8,5	9,5	19
Activité***	5	6,5	8	9,5	11	12,5	14	28
Activité****	7,5	8,5	11,5	13,5	15,5	17,5	19,5	39

Une facture (titre de recettes) récapitulative des activités réservées sera adressée aux familles à l'issue de chaque période des vacances. Il faut bien noter que la facturation est effectuée sur la base des réservations et non des présences. Seules les familles présentant un certificat médical pourront se faire rembourser les journées d'absence de leurs enfants. Les familles s'acquittent du titre de recette soit par internet (avec des codes fournis avec le titre) ou dans les locaux du Trésor Public à Bourg-Saint-Maurice.

Portable et objets de valeur

Il est préférable que les objets de valeur ne soient pas apportés sur l'Espace Jeunes. Le portable est autorisé sauf sur les temps d'activités et de repas.

LE_LOCAL_DES_JEUNES

Suivez-nous sur insta en scannant le QR code

le Local des Jeunes

Service Jeunesse
Le Local des Jeunes
73, rue de la Bourgeat - Bourg Saint Maurice
04.79.07.27.16 - pij@hautetarentaise.fr
www.hautetarentaise.fr

HAUTE TARENTAISE
Communauté de Communes